Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 35, 16 septembre 2005



Garderie Plein soleil

Un second déficit d'affilée

Page 3

Katimavik revisite sa place dans le Nord

Justin Trudeau était de passage à Yellowknife et en a profité pour féliciter les opposants au gazoduc.

Page 4

Katrina

Tout ce qui est dégueulasse porte un joli nom!

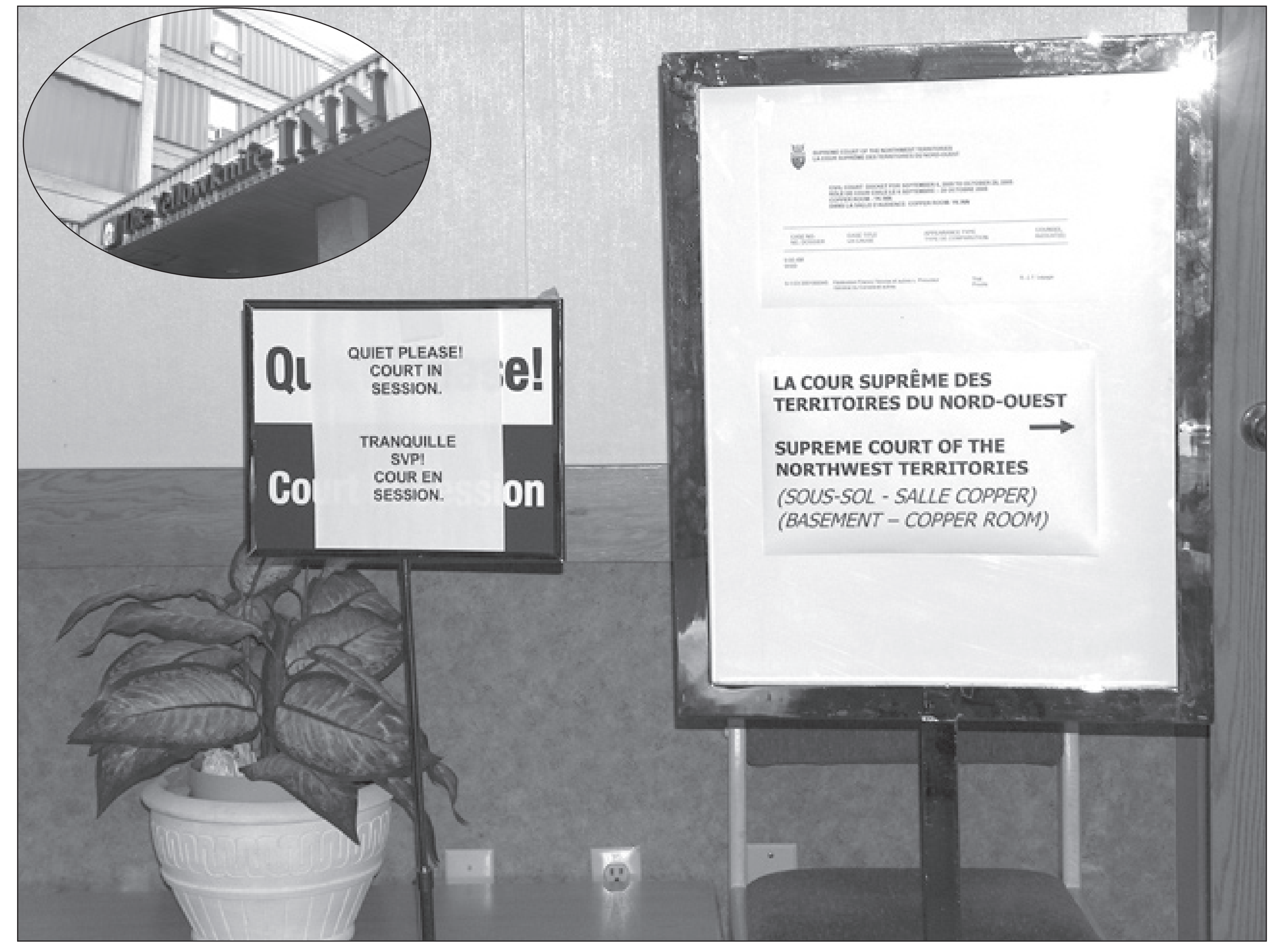
Page 5

Faire parler son corps

Page 8



Sommaire



Photos : Batiste W. Foisy

Le temps du procès qui oppose la FFT aux gouvernements des TNO et du Canada, le sous-sol de l'hôtel Yellowknife Inn a été transformé en cour de justice.

Poursuite judiciaire

Ça s'étire

Le contre-interrogatoire de Daniel Lamoureux s'est poursuivi jusqu'au mercredi matin.

Batiste W. Foisy

On dirait bien que le procès qui oppose la Fédération Franco-Ténoise (FFT) et une coalition de demandeurs – dont la société éditrice de ce journal – aux gouvernements des TNO et du Canada durera l'ensemble des huit semaines durant lesquels la Cour suprême des TNO a réservé la salle Copper de l'hôtel Yellowknife Inn.

En effet, l'avocat qui représente la FFT, Me Roger Lepage, estimait la semaine dernière que l'interrogatoire du principal témoin de l'affaire, l'ancien directeur général de la FFT Daniel Lamoureux, serait terminé le 9 septembre. Or, mercredi matin, il était encore à la barre. Notons, en outre, que la défense a présenté lundi la liste de ses témoins : 28 en tout.

De part et d'autres, on avait beaucoup de questions pour l'ex-directeur général. Mardi après-midi, l'avocat du gouvernement des TNO, Me Maxime Faille, procédait au contre-interrogatoire. Il a fait préciser au témoin l'intention de la FFT quant à ce recours judiciaire. La position de la FFT, a admis Lamoureux, était que « seule la Cour suprême » était en mesure de faire respecter la *Loi sur les langues officielles* (LLO).

À ce sujet, l'avocat a présenté une citation qu'il prête au président en exercice de la FFT, Fernand Denault. Le président aurait déclaré que la Cour suprême était la seule à pouvoir assurer « l'honnêteté » des élus du GTNO. « Il est très possible que M. Denault ait dit cela », a admis Lamoureux.

Il a également été établi qu'au courant de 1999, peu de temps avant que la FFT se résolve à intenter un recours judiciaire, des officiels du GTNO avaient fait parvenir des lettres invitant les parties au dialogue. Dans la première lettre, la sous-ministre adjointe du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Pauline Gordon, demandait à rencontrer la FFT. « La rencontre a effectivement eu lieu », a précisé Lamoureux.

La seconde lettre était signée par le sous-ministre de ce même ministère, Mark Cleveland. La FFT n'y a pas fait suite, jugeant que le gouvernement ne prenait pas au sérieux ses doléances, selon les dires de Lamoureux. Dans un interrogatoire préparatoire qui a eu lieu en 2003, Daniel Lamoureux aurait affirmé à Me Faille que la réponse de la FFT à cette lettre « c'est le recours [judiciaire] ».

Me Faille a affirmé que, dès le printemps 1999, Lamoureux considérait déjà qu'il fallait poursuivre le gouvernement. Le principal intéressé a nié cette allégation. « Vous me prêtez des intentions », a-t-il dit.

C'est le 18 septembre 1999 que les membres de la FFT, réunis à l'occasion d'une assemblée générale, ont résolu de s'en remettre au judiciaire pour régler leur différend avec le gouvernement. Or, quelques semaines plus tard, en novembre 1999, quatre plaintes de manquement à la LLO ont été logées contre le GTNO.

« Ces incidents s'inscrivaient dans un plan concerté de la FFT », a présumé Maxime Faille. « Exact », a répondu le témoin.

Comme à Ottawa

Me Faille a demandé à Lamoureux si, en définitive, ce que la FFT recher-

Poursuite
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Épluchette

L'épluchette de blé d'inde annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife a lieu ce dimanche, à l'école Allain St-Cyr. Les festivités commencent à 16 h. Elles seront précédées par l'assemblée générale annuelle de l'AFCY qui, elle, débute à 13 h. L'entrée est de sept dollars. Cinq pour les membres.

Cambriolée

La boutique spécialisée dans la photographie Foto Source, située sur l'avenue Franklin, à Yellowknife, a été cambriolée tôt, mardi matin. Plusieurs appareils photographiques ont été dérobés. On estime la valeur de la marchandise volée à plus de 5 000 dollars. La Gendarmerie royale du Canada, qui n'a pour l'instant identifié aucun suspect, demande de signaler toute personne tentant de revendre une caméra. La police ne détient pas de photos du ou des criminels.

Trois millionième visiteur

Le trois millionième visiteur du pavillon du Canada de l'exposition universelle d'Aïchi au Japon a remporté un voyage aux TNO. Mme Risako Nabeshima a visité le pavillon le 9 septembre. Elle pourra venir admirer le spectacle des aurores boréales cet hiver. Les TNO occupent une place de choix dans le pavillon étant donné du succès qu'ils remportent auprès des touristes du pays du Soleil levant. Tourisme TNO compte d'ailleurs sur l'exposition d'Aïchi pour se faire connaître davantage auprès de cette clientèle.

Coupures à l'hôpital de Hay river

L'Alliance de la fonction publique du Canada, le plus important syndicat aux TNO, dénonce les coupes budgétaires effectuées à l'Hôpital de Hay River. Selon le syndicat la mise à pied d'infirmières et la réduction des budgets affecte la santé et la sécurité des résidents de Hay River.

Maintenu

Robert Charlie conservera le poste de président du Conseil des ressources renouvelables Gwich'In. La députée de Western Arctic, Ethel Blondin-Andrew, a annoncé le renouvellement de sa nomination au nom du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada. « Il a encore beaucoup à apporter au Conseil et aux personnes visées par l'Entente des Gwich'In », a commenté la députée. Gestionnaire pour la compagnie de télécommunications Northwestel à Inuvik et Norman Wells, Robert Charlie occupe les fonctions de président du Conseil des ressources renouvelables Gwich'In depuis 1995.

Les je-dis c'est reparti

Les « Je-dis en français » de l'Association franco-culturelle de Yellowknife ont repris du service. Après avoir fait relâche pour la saison estivale, le 5 à 7 du jeudi au local de l'AFCY a redémarré il y a deux semaines. C'est une occasion de parler en français et de se retrouver en bonne compagnie. C'est ouvert à tous et ça ne coûte rien. Amenez votre vin.

Poursuite

Suite de la page 1

che quant aux services en français aux TNO c'est « une fonction publique comparable à ce que l'on retrouve à Montréal ou à Ottawa » où tous les services bilingues sont généralement assurés. Lamoureux a répondu qu'ils désiraient que les services en français soient offerts. Plus tard, il a admis avoir répondu « exact » à cette même question lors d'un interrogatoire préparatoire.

L'avocat a demandé à combien se chiffraient les demanædes de la FFT. Lamoureux a répondu que la somme qu'ils espéraient obtenir oscillait « entre 53 et 54 millions » de dollars en dommages et intérêts ainsi qu'en réparation.

« Cet argent ne sera pas là pour répondre aux problèmes sociaux des TNO », a fait remarquer Me Faille. Ce à quoi Lamoureux a répondu que ce sera principalement au gouvernement fédéral que les frais incomberont. « Le fédéral est une source inépuisable d'argent », a ironisé l'avocat. « C'est cela », a rétorqué le témoin.

L'avocat du gouvernement fédéral, Me Alain Préfontaine, a été moins bavard que son confrère.

Se basant sur un document rédigé par Daniel Lamoureux lui-même qui brosse un portrait de la communauté franco-ténoise, il a fait admettre au témoin que la situation générale des Franco-ténois semble prospère, du point de vu socio-économique du moins. De l'aveu du témoin, les Franco-ténois gagnent de meilleurs salaires, sont moins nombreux à être sans emploi et sont plus éduqés que la moyenne des anglophones. Me Préfontaine a également convenu avec le témoin que les Franco-ténois sont généralement jeunes et qu'ils ne résident, le plus souvent, pas plus de quatre ans aux TNO, un territoire qui est rarement leur lieu de naissance.

D'autre part l'avocat du fédéral a noté que les Franco-ténois avaient accès à certaines activités culturelles, à des écoles, à un réseau politique et à des médias dans leur langue. Ce à quoi Daniel Lamoureux a opiné.

Plus de médecins au pays

(APF) - Pour la première fois depuis 1969, le Canada a réussi à rapatrier plus de médecins au pays que de voir ces professionnels quitter le pays pour d'autres horizons. C'est ce que révèlent les données de la dernière année sur le nombre de médecins, données qui ont été compilées par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Ainsi, en 2004, 317 médecins revenaient au pays et 262 partaient à l'étranger.

Depuis le début du nouveau millénaire, l'ICIS note une diminution du nombre de médecins qui s'expatrient pour pratiquer leur profession. En effet, entre 2000 et 2004, le nombre de médecins quittant le pays a chuté de 38,0 % puisque 262 médecins quittaient le pays en 2004 comparativement à 420 en 2000.

Garderie Plein Soleil

Un second déficit d'affilée

Batiste W. Foisy

Pour une seconde année consécutive, la garderie Plein Soleil a terminé son année financière dans le rouge. C'est ce qu'ont appris, lundi dernier, les parents membres de la seule garderie francophone des TNO réunis à l'occasion de leur assemblée générale annuelle.

Le déficit de 2005 s'élève à près de 8 300 dollars. Cette année, les dépenses de la garderie ont été moins élevées que l'an dernier, mais les revenus aussi, d'où le déficit.

La garderie tire la majorité de ses revenus de la contribution des membres, mais également de Patrimoine canadien, de la Fédération Franco-Ténoise (Programme de développement culturel et communautaire) et de la Commission scolaire francophone de division, entre autres.

Une survol rapide des revenus et dépenses de l'organisme permet, en outre, d'établir que les levées de fonds de la garderie, bien qu'elles rapportent gros, coûtent cher aussi. En 2005, les levées de fonds ont rapporté plus de 18 000 dollars, mais elles ont coûté plus de 11 000 dollars à réaliser.

En 2004, la garderie avait réalisé un déficit de plus de 21 000 dollars. Le chiffre paraissait important pour un organisme de cette taille, mais le comptable Paul Fleury s'était, alors, montré rassurant. Étant donné que la garderie avait dégagé des surplus les années précédentes, il était bénin, voire souhaitable, pour un organisme sans but lucratif que les dépenses excèdent les revenus, indiquait le comptable en 2004.

Cette année, le ton de Paul Fleury était plus sévère. « Deux années de file ça commence à être plus sérieux », a-t-il mis en garde, signalant au passage que l'organisme n'avait plus de surplus pour amortir le présent déficit.

Le déficit accumulé de l'organisme s'élève à 11 900 dollars.

Conseil d'administration

Comme à chaque année, l'assemblée générale a été l'occasion de nommer un conseil d'administration. Cette année encore, c'est un CA entièrement féminin qui a été élu.

Sue McElroy, qui siégeait déjà au CA, a été élue présidente. La présidente sortante, Sigrún Gersdóttir, nouvellement mère d'un troisième enfant, n'a pas tenté de renouveler son mandat.

Le reste du conseil est formé de Martine Gauvin et Suzanne Flokstra, qui siégeaient toutes deux sur le CA précédent, ainsi que des nouvelles recrues Yolande Alain, Roxanne Poulin et Ève Lavallée.

Elles ont toutes été élues par acclamation. Un poste demeure vacant.

Une année complexe

Selon les termes employés par la directrice générale de la garderie, Arlette Fonteneau, en 2004-2005, la garderie « a connu quelques péripéties ».

On se souviendra qu'à la fin de 2004 une éducatrice avait quitté l'équipe et que quatre de ses collègues l'ont imitée en juin. Pour pallier au manque de personnel, la cuisinière, qui possède une formation et de l'expérience avec la petite enfance, a retiré son tablier et occupe désormais la fonction d'éducatrice. Il en résulte que les repas ne sont plus fournis par l'établissement et qu'il revient aux parents de préparer le lunch.

Depuis, une toute nouvelle équipe a été embauchée. Rafael Cruz, Geneviève Liard, Annie Lapierre, Patrick Lachapelle et Margaret donneront un second souffle à la garderie.

Notons cependant que Nadine Petit, le vétéran des employés de la garderie, a annoncé qu'elle quitterait son emploi à la fin du mois de septembre, après quatre ans d'excellent travail.

Les services offerts par la garderie ont quand même été à la hauteur de la réputation d'excellence de la garderie, ont tour à tour souligné Arlette Fonteneau et Sigrún Gersdóttir. L'an dernier, en plus du programme de francisation, des programmes d'initiation à la musique, d'horticulture et de géologie ont eu lieu.

« Ce que l'on fait, c'est plus qu'un service de garde, c'est vraiment de l'éducation de la petite enfance », a souligné la présidente sortante qui invite les parents à s'engager le plus possible dans leur garderie pour que ces services soient maintenus.

Communication

Certains parents présents à l'assemblée ont réclamé que plus de travail soit fait pour inclure les parents dans les décisions concernant la garderie.

« Nous voulons que les parents soient partenaires dans l'organisation », a déclaré Laurence Poulier faisant état du peu de communication des activités du CA aux parents.

Cette mère s'est dit, du reste, très satisfaite du travail de la garderie. « Ma fille a commencé au mois de novembre. […] Elle est très épanouie et elle parle français ce qu'elle ne faisait pas auparavant », a-t-elle noté.

Radio-thon de CIVR

Près de 3000 dollars

Batiste W. Foisy

Le radio-thon annuel de CIVR Radio-Taïga, qui avait lieu la fin de semaine dernière, a rapporté 2905 $ à la radio communautaire, a annoncé la directrice de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Carmen Moral-Suarez.

C'est moins que l'objectif de 3500 dollars, constate-t-elle, mais c'est mieux que l'an dernier. En 2004, le radio-thon avait permis d'amasser 2605 dollars.

Durant presque 24 heures, les animateurs se sont relayés au micro du 103,5 FM. Plusieurs personnes ont également appelé en studio, tout au long de la levée de fonds, pour signifier leur intérêt et leur attachement pour la seule radio francophone à émettre à partir des TNO.

Les premières douze heures du radio-thon ont été animées par une poigné de braves gavés de caféine et de bonnes intention. Aux heures de faible audience, ils ont relevé le défi de maintenir allumée la lumière qui indique « en onde » à l'entrée du studio. Même si certains n'ont pas pu résister à l'envie de se laisser choir dans les bras de Morphée, ils ont réussi dans l'ensemble. Bravo !

Le succès de ce radio-thon n'aurait pu être atteint sans le travail de toute l'équipe de bénévoles. Dans le désordre, remercions Exelda Lupton, Gérard Lavigne, Valérie Gamache, Roxanne Valade, Gaspard Kabanga, André Boulanger, Yvonne Careen, Benoît Boutin, Jeanne Arsenault, Amber O'Reilly, Jeff et Simone Hipfner, Denise Paquette, Jean-Guy Duchesne, Batiste Foisy, Patrice Lapointe, Jaqui Gagnon, Isabelle Lavallée, Rafael Cruz, Carmen Moral-Suarez et tous les généreux donateurs. Un merci spécial, enfin, pour Martin Dubeau qui a participé à la levée de fonds durant la totalité de sa durée. Il paraît qu'il dort encore.



Éditorial


Alain Bessette

Prix de l'essence

Un bien pour un mal

Le prix à la pompe ne cesse de monter depuis juin dernier. Ça a commencé avec le décès du roi d'Arabie. Il y a eu une frénésie sur les marchés boursiers puis ça ne s'est pas arrêté depuis ce temps-là. L'impact immédiat de cet événement qui a fait la manchette durant tout l'été, c'est que ceux qui dépendent du transport pour gagner leur vie en arrachent financièrement. Ça veut aussi dire que cette hausse des coûts de production se reflétera dans la facture remise aux clients. Attachez-vous bien car si on a connu des taux d'inflation de moins de 2% au cours des dernières années, 2005 sera fort différent. Ainsi, le taux d'inflation au Canada est passé de 1,7% en juin à 2,0% en juillet. Il faudra encore attendre quelques jours avant de connaître les résultats pour le mois d'août.

Malgré tout, il y a un côté positif à cette crise de l'énergie. Si les timides campagnes des gouvernements visant à inciter les citoyens à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre n'ont pas réussi, le coût exorbitant de l'essence aura peut-être plus d'impact.

Pour le simple consommateur qui fait face à une augmentation du coût de l'essence de l'ordre de 40%, ça peut vraisemblablement vouloir dire qu'il lui faut revoir ses habitudes de conduite. Personnellement, j'ai déjà commencé à limiter mes déplacements : j'ai annulé une visite à Yellowknife (pour les gens de Yellowknife, c'est probablement une deuxième bonne nouvelle) et je ne ramasse le courrier qu'un jour sur deux. De plus, je commence à regarder la possibilité d'acquérir une plus petite voiture, surtout pour les déplacements urbains, et j'attends encore que le fédéral annonce une mesure fiscale pour encourager l'achat de voitures hybrides, comme cela se fait en Californie. Il y a toute une panoplie de moyens pour réduire votre consommation d'essence : le co-voiturage, l'utilisation accrue du transport en commun à Yellowknife, la bicyclette, la march, etc.

Un autre impact que je ne parviens pas à classer dans les points positifs, c'est que cette hausse du prix de l'énergie va probablement inciter les compagnies pétrolières à pousser davantage la construction du pipeline dans la vallée du Mackenzie.

LOCK-OUT À RADIO-CANADA

TU REGARDES LA TÉLÉ ÉTEINTE MAINTENANT !?!

C'EST LA SEULE FAÇON D'AVOIR UN REFLET DE LA MINORITÉ FRANCOPHONE HORS QUÉBEC !

Katimavik revisite sa place dans le Nord

Justin Trudeau était de passage à Yellowknife et en a profité pour féliciter les opposants au gazoduc.

Batiste W. Foisy

Après quelques années d'absence, l'organisme Katimavik, qui offre des expériences de stage à travers le Canada aux jeunes d'un océan à l'autre, veut refaire sa place dans le Nord. C'est dans cet esprit que le conseil d'administration de Katimavik a tenu son assemblée annuelle à Yellowknife, samedi dernier.

Selon le président de Katimavik, Justin Trudeau, le fils bien en vu de l'ancien premier ministre Pierre-Eliott Trudeau, il est dans l'intérêt même du Canada que l'organisme soit présent au nord du soixantième parallèle et permette ainsi aux jeunes du Sud de découvrir les territoires. « À mon avis, découvrir le Nord est essentiel pour comprendre ce que cela signifie vraiment que d'être Canadien », indique celui qui venait déjà camper avec son père aux TNO quand il était petit. Il affirme, en outre, que Katimavik pourra permettre à des jeunes d'ici de « mesurer la grandeur de leur pays ».

Selon Justin Trudeau, ce sont des raisons financières qui ont forcé le retrait de Katimavik du Nord, à la fin des années 1990. L'organisme compte profiter de son retour ici pour mettre en place une stratégie qui correspond aux besoins particuliers du Nord, notamment ceux des jeunes autochtones. « Nous ne voulons pas imposer les modèles du Sud », affirme Justin Trudeau.

C'est pour cela que Katimavik vient d'embaucher un consultant à Whitehorse, au Yukon, qui aura pour mission de mener une série de consultations dans différentes communautés des trois territoires afin de recruter des jeunes et aussi pour établir des partenariats avec des organismes qui pourraient être intéressés à recevoir des jeunes bénévoles de partout au pays.

À ce chapitre, Katimavik, semble intéressé à établir des liens avec l'organisme jeunesse Arctic Indigenous Youth Alliance, remarquée pour ses pressions politiques dans le dossier du gazoduc. Dans un discours prononcé à l'occasion d'une rencontre informelle entre les membres du conseil d'administration de Katimavik et des délégués de certains organismes de Yellowknife, Justin Trudeau a d'ailleurs loué « l'excellent travail de l'Arctic indigenous Youth Alliance auprès des jeunes d'ici, notamment dans l'orchestration de l'opposition au gazoduc ».

Selon une source généralement bien informée, ce serait Chuck Blyth, un membre du CA résidant à Fort Simpson, qui aurait initié le rapprochement entre les deux groupes.

Katimavik, est un organisme financé par Patrimoine canadien.

Parc de la Nahanni

Justin Trudeau est également porte-parole de l'organisme Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS) qui milite pour un agrandissement du parc national de la Nahanni, situé dans la région du Deh Cho.

Profitant de son passage à Yellowknife, il a réitéré l'importance de protéger au plus vite l'ensemble du bassin versant de la rivière Nahanni. La compagnie Canadian Zinc projette, en effet, d'ouvrir une mine située dans la zone que souhaite protéger CPAWS. Selon Justin Trudeau, l'ouverture de cette mine pourrait compromettre l'intégrité de ce parc désigné comme site patrimonial international par l'UNESCO.

« Ne vous y trompez pas, déclare Justin Trudeau, je suis pour le développement minier. Nous avons besoin de mines dans le Nord ; mais pas dans le parc de la Nahanni. »



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey
Journaliste stagiaire : Chiara Battaglia

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

Katrina

Tout ce qui est dégueulasse porte un joli nom!



Geneviève Harvey

Ce n'est pas moi qui invente, c'est le titre d'une chanson de je ne sais qui. Je trouvais que ça s'appliquait tellement bien à la situation qui nous préoccupe.

Autre préambule : je sais très bien qu'on se fait rebattre les oreilles avec ça depuis plusieurs jours, mais on ne nous les rebattra jamais assez. Ce qui s'est passé et se passe encore et va se passer pendant plusieurs semaines, voire pendant plusieurs mois, est tellement horrible qu'il faut continuer d'en parler.

L'horreur est à plusieurs niveaux. Le niveau le plus bas est la tempête en soi. Même si la tempête est une horreur et un élément affreux en soi, l'abandon de milliers de personnes à leur sort l'est encore plus. Mais commençons pas le commencement. Ce genre d'ouragan, de catégorie 5, est assez rare. En général, dès qu'un ouragan touche la terre, il diminue d'intensité presque aussitôt, car il n'est plus nourri par ce qui l'entretient normalement : l'eau chaude. Dans le cas de la Louisiane, il y a de l'eau partout. Donc, l'ouragan est demeuré de force 4 pendant une grande période, ce qui est encore très grave. Quelqu'un disait qu'entre la force 4 et le force 5, c'est la différence entre se faire frapper par un 18 roues ou par un train. La comparaison est très imagée, mais nous fait vite comprendre la gravité du phénomène. Qui plus est, avec Katrina, la largeur de la chose était phénoménale. Et ce qu'on craignait depuis des décennies arriva. New Orleans, ville située sous le niveau de la mer a mangé la claque, si vous me passez l'expression.

L'évacuation d'une grande partie de la ville s'était faite la veille, mais ceux qui sont restés, ce sont les plus pauvres de la société qui n'avaient ni voiture ni les moyens de quitter la ville. Et ce sont eux qui y ont goûté. Et les pauvres des États-Unis se sont retrouvés à la une de tous les journaux du monde. Le monde entier a réalisé que non seulement les États-Unis avaient des pauvres, mais qu'ils prenaient bien du temps à les secourir.

On ne peut pas faire autrement qu'avoir dans la tête des images de racisme avec ce qui s'est passé. Et des images de société chaotique où la guerre compte davantage que le bien-être de ses propres habitants. L'image du pays le plus riche et le plus puissant du monde en a pris pour son rhume.

Les États-Unis ont réussi à scandaliser la terre entière en raison de la façon dont ils ont géré la crise qui sévissait dans leurs états les plus pauvres. Et le monde entier, horrifié, a regardé défiler des images télévisées dépassant les fictions les plus farfelues.

Pendant tout ce temps, je ne pouvais m'empêcher de penser : je ne peux pas croire que les secours ne sont pas mieux organisés. Je suis certaine que si quelque chose du genre s'était déroulé au Canada, les secours auraient afflué bien plus vite et avec bien moins de chaos. Je ne pouvais m'empêcher de penser : si ça avait été des gens d'affaires riches et blancs, les secours auraient été bien mieux organisés. Je ne pouvais m'empêcher de penser que si les États-Unis avaient eu un autre président à leur tête, les choses se seraient certainement déroulées autrement. Et j'ai pensé aussi bien d'autres choses, tout comme vous, j'en suis certaine.

Ce qui se déroule aux États-Unis est inadmissible et on ne peut s'empêcher de pleurer d'impuissance.

Je voulais vous rappeler que si vous pouvez donner, vos dons pourront certainement aider, car des milliers de personnes ont tout perdu, y compris leur travail et on a besoin d'argent, de beaucoup d'argent. En passant par la Croix-Rouge canadienne, vous pouvez leur demander d'envoyer votre argent pour Katrina. Et n'ayez crainte, votre argent ne sera pas détourné et ne servira pas à d'autres fins. Elle contribuera à secourir ceux qui sont le plus dans le besoin et en grande détresse morale. Et il ne faut pas croire qu'il faut donner de gros montants : même 10 $ peut aider, si on l'ajoute au 10 $ du voisin.



Je ne saurais terminer sans dire un bref mot à propos du réchauffement de notre planète. Même si les experts disent que ça n'a rien à voir, on ne peut pas faire autrement que de croire que si, au contraire, ça à voir. On ne peut pas faire autrement que de constater que les désastres succèdent aux désastres, les ouragans aux ouragans, et les canicules meurtrières aux canicules dévastatrices. Et on ne peut guère s'empêcher d'avoir une bonne pensée pour notre terre, si fragile à ses heures, et pour nous, pauvres humains, tellement à la merci des éléments.

Je vous laisse penser à tout ça. Ce ne sont pas les grands sujets de réflexion qui manquent pour l'instant. Dommage que souvent, ce soit les catastrophes qui enclenchent le processus!

P.S. : Cet artcicle était prévu pour la semaine dernière. Désolée, on ne l'a pas passé.

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

Journée de sensibilisation au syndrome d'alcoolisme fœtal

Le syndrome d'alcoolisme fœtale (SAF) est un diagnostic médical qui désigne un ensemble d'anomalies associées à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Les personnes atteintes ne manifestent que quelques-uns des symptômes, mais toutes les déficiences sont graves. L'exposition durant la grossesse à l'alcool peut causer : une déficience intellectuelle et des difficultés d'apprentissage, de l'hyperactivité, des troubles d'attention ou de mémoire, l'incapacité à gérer sa colère, des difficultés à résoudre des problèmes, et même un retard de croissance pré/postnatale. Principale cause de déficience mentale dans la plupart des pays industrialisés, ce syndrome peut pourtant être complètement prévenu.

Certaines conditions potentielles secondaires ont été comme étant des facteurs déclencheurs de la consommation d'alcool : décrochage scolaire précoce, problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie des parents, problèmes à obtenir ou garder un emploi, problèmes d'itinérance, démêlés avec la justice, problèmes de santé mentale.

On peut prévenir l'alcoolisation fœtale. Selon Santé Canada, la façon la plus sûre pour une femme enceinte, ou qui veut le devenir, de prévenir tout risque est de ne pas consommer d'alcool. Les effets néfastes varient selon le stade de la grossesse et la quantité d'alcool consommée à chaque occasion. Le type d'alcool ne fait aucune différence. La bière, le vin ou les boissons fortement alcoolisées ont les mêmes effets néfastes. En effet, toutes les consommations alcoolisées sont toxiques pour le fœtus. Bon nombre de personnes s'imaginent que seules les boissons fortement alcoolisées comme le rhum, la vodka ou le whisky sont dangereuses. Elles ont tort. Toute consommation contenant de l'alcool peut nuire au développement du fœtus car **si la mère boit, le bébé boit**.

Comment aider les femmes enceintes à ne pas consommer d'alcool? Il est de plus en plus évident que la moindre quantité d'alcool pendant la grossesse peut être dommageable pour la santé du bébé. Voilà pourquoi les personnes qui côtoient les femmes enceintes, qu'il s'agisse de leur partenaire, de leur famille ou de leurs amis, doivent les aider à ne pas consommer d'alcool. Voici quelques conseils à cette fin :

- Ne buvez pas d'alcool en présence de femmes enceintes.
- Offrez des boissons non alcoolisées aux fêtes que vous organisez.
- Rassemblez-vous à la maison ou dans les cafés au lieu de vous réunir dans un bar.
- Ne dites jamais à une femme enceinte « qu'un petit verre ne peut pas lui faire de tort ».

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre: 5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9 Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Carrières et professions

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conseiller régional en matière de produits pétroliers
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 534,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

No du concours : 2005-63-3019
Date limite : le 16 septembre 2005

Chef - Commerce et investissement
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 40,91 $ l'heure (soit environ 79 774,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

No du concours : 2005-63-3036
Date limite : le 23 septembre 2005

Conseiller en matière de travaux d'utilité communautaire
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 30,64 $ l'heure (soit environ 59 748 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $. Les CV envoyés pour ce poste seront considérés pour d'autres postes vacants, au fur et à mesure qu'il y en a.

No du concours : 2005-21-3034
Date limite : le 23 septembre 2005

Planificateur communautaire
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Inuvik, TNO**
Le traitement initial est de 31,96 $ l'heure (soit environ 62 322 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $. Les CV envoyés pour ce poste seront considérés pour d'autres postes vacants, selon les besoins .

No du concours : 2005-21-3033
Date limite : le 23 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0. Téléphone : (867) 678-6600 ou 1 877 445-4482 (sans frais); fax : (867) 678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Coordonnateur - Urbanisme et impacts sur les ressources
Ministère des Affaires municipales et communautaires **Norman Wells, TNO**
(Poste à durée déterminée de deux ans)

Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 535 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 770 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 2005-21-2778 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Commis - Services ministériels
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Norman Wells, TNO**
(Poste à durée déterminée de deux ans, de septembre 2005 à septembre 2007)

Le traitement initial est de 22,52 $ l'heure (soit environ 43 914 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 770 $.

No du concours : 2005-63-3012
Date limite : le 16 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 360, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléphone : (867) 587-3663; fax : (867) 587-2012; courriel : jobssahtu@gov.nt.ca

Conseiller en matière de services aux entreprises
Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest Yellowknife, TNO
(Nous prendrons en considération les demandes d'affectation)

Le traitement initial est de 31,96 $ l'heure (soit environ 62 322 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-63-3026
Date limite : le 16 septembre 2005

Chef - Installations et planification
Ministère des Transports
Division des aéroports Yellowknife, TNO
Le traitement initial est de 40,91 $ l'heure (soit environ 79 775 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-31-3022
Date limite : le 23 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3392; fax : (867) 873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Écologiste spécialiste des bisons
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles Fort Smith, TNO
(Nous prendrons en considération les demandes d'affectation)

Le traitement initial est de 79 744,50 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $.

No du concours : 2005-53-3018
Date limite : le 23 septembre 2005

Chef - Faune et Environnement
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Fort Smith, TNO**
Le traitement initial est de 79 744,50 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. Le candidat retenu aura un permis de conduire de classe 5 et un permis de port d'arme valides.

No du concours : 2005-53-3032
Date limite : le 30 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléphone : (867) 872-2035; fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Coordonnateur - Application de la législation en matière de boissons alcoolisées
Ministère des Finances Commission des licences d'alcool Hay River, TNO
Le traitement initial est de 36,18 $ l'heure (soit environ 70 551 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $. Le candidat doit être admissible à la nomination d'inspecteur conformément à la Loi sur les boissons alcoolisées. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 2005-15-2054
Date limite : le 23 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services à la clientèle de Hay River, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 31 Capital Drive, Bureau 204, Hay River NT X0E 1G2. Téléphone : (867) 874-4522; fax : (867) 874-2809; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*





L'hon. David Krutko, ministre

APPEL D'OFFRES

2005-2006 - Main d'oeuvre - Fourniture, livraison et construction Fort Simpson et Fort Liard, TNO

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait un appel d'offres pour les projets suivants :

Fourniture, livraison et construction, Fort Liard

Appel d'offres n° 05-203-100
- Une unité détachée de deux chambres à coucher pour personnes âgées

Appel d'offres n° 05-203-101
- Une unité détachée de deux chambres à coucher pour personnes âgées

Fourniture, livraison et construction pour rénovations et réfection, Fort Simpson

Appel d'offres n° 05-200-201
- Deux duplex, réparation des fondations (deux unités par bâtiment)

Main d'oeuvre seulement pour construire, Fort Simpson

Appel d'offres n° 05-200-102 - Une unité détachée de trois chambres à coucher
Appel d'offres n° 05-200-103 - Une unité détachée de quatre chambres à coucher

On peut se procurer les documents d'appels d'offre au bureau de district du Nahendeh de la SHTNO, 2e étage, Édifice Nahendeh Kue, Fort Simpson, le 8 septembre 2005. Les documents peuvent également être consultés auprès de l'Association de la construction à Yellowknife.

On peut faire parvenir les soumissions cachetées sur les formulaires prévus à cet effet, au plus tard à :

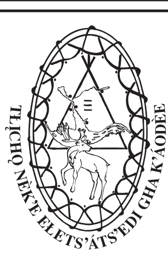
15 h, heure locale, le 22 septembre, au bureau de district du Nahendeh de la SHTNO, à Fort Simpson, TNO.

Une garantie de 50 $ plus TPS (53,50 $ au toral) non remboursable est exigée pour obtenir les documents, payable par chèque ou en espèces seulement.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique au présent appel d'offres. La garantie décrite dans les documents est obligatoire. La Société n'est pas tenue d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Renseignements : Devin Braun, conseiller technique
Tél. : (867) 695-2519
Fax : (867) 695-2266

AGENCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES TŁĮCHǪ



Intervenant en santé mentale et en toxicomanie
Agence des services communautaires tłįchǫ
Behchoko (Rae-Edzo), TNO

Poste à durée déterminée d'un an.

Le traitement initial est de 30,64 $ l'heure (soit environ 59 748 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 546 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

No du concours : 2005-88-3003
Date limite : le 30 septembre 2005

Intervenant en toxicomanie
Agence des services communautaires tłįchǫ
Behchoko (Rae-Edzo), TNO

Poste à durée déterminée d'un an.

Le traitement initial est de 24,88 $ l'heure (soit environ 48 516 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 546 $. La vérification du casier judiciaire et l'obtention d'un permis de conduire valide de classe 5 sont des conditions préalables à cet emploi.

N° du concours : 2005-88-3002
Date limite : le 30 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Sac postal n° 5, Rae-Edzo NT X0E 0Y0. Tél. : (867) 392-3000; fax : (867) 392-3001; courriel : jobstlicho@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Infirmière autorisée (2 postes)

Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith — Fort Smith, TNO

Le traitement initial est de 64 935 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. La vérification du casier judiciaire et l'inscription à l'Association des infirmières et infirmiers des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont des conditions préalables à cet emploi.

No du concours : 2005-90-3030
Date limite : le 23 septembre 2005

Infirmière de santé publique (2 postes)

Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith — Fort Smith, TNO

(Un poste à durée indéterminée et un poste à durée déterminée jusqu'au 11 août 2006)

Le traitement initial est de 64 935 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. La vérification du casier judiciaire et l'inscription à l'Association des infirmières et infirmiers des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont des conditions préalables à cet emploi.

No du concours : 2005-90-3031
Date limite : le 23 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Division des services à la clientèle, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléphone : (867) 872-2035; fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Directeur,

Administration des services de santé
Ministère de la Santé et des Services sociaux — Inuvik, TNO

Se rapportant au sous-ministre adjoint, le directeur à la responsabilité de diriger, d'élaborer et de gérer les programmes et services incluant les services assurés, les prestations d'assurance-maladie complémentaire, les prestations d'assurance-maladie aux Métis, l'assurance-maladie aux indigents, les prestations non assurées, l'inscription au régime d'assurance-maladie des TNO, et les statistiques de l'état civil, pour s'assurer que les services sont fournis aux résidents en temps opportun.

Il faut avoir un diplôme dans la gestion ou l'administration de la santé, avec un minimum de 5 ans d'expérience pertinente en supervision, en comptabilité d'entreprise et financière dans un environnement concernant la santé. Il faut également posséder des qualités supérieures en matière de communications et de négociations, être en mesure de travailler sur ordinateur, en plus d'habiletés en matière de recherche et d'analyse, de même que les connaissances des principes comptables généralement reconnus.

Le traitement initial est de 41,80 l'heure (soit environ 81 510 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

La descpription du poste est disponible sur demande. Les CV de ce concours peuvent s'appliquer à d'autres postes vacants, au fur et à mesure qu'il y en a.

N° du concours : 2005-49-3023
Date limite : le 30 septembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0; fax : (867) 678-6620; tél. : (867) 678-6600 ou sans frais, 1 877-445-4482; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive du GTNO, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Territoires du Nord-Ouest

Petites annonces

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Indian and Northern Affairs Canada

IQALUIT (NUNAVUT)

Ces concours sont ouverts aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens et les citoyennes canadiennes résidant à l'étranger. Des processus de recrutement général à dotation anticipé sont menés en même temps que des processus de dotation selon un programme d'équité en matière d'emploi . Si aucun candidat appartenant à un groupe désigné de l'équité en emploi ne se qualifie dans le cadre des concours, les processus de recrutement général seront utilisés pour doter les postes à combler. Les processus d'équité en matière d'emploi seront dotés conformément à l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Seuls les bénéficiaires de l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut peuvent présenter leur candidature.Vous devez clairement indiquer dans votre dossier de candidature que vous appartenez à ce groupe.

Spécialiste de la gestion des eaux (programme d'équité en matière d'emploi)
Prière de mentionner le numéro de référence IAN92020CV09-N

Spécialiste de la gestion des eaux
Prière de mentionner le numéro de référence IAN92021CV09-N

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est actuellement à la recherche d'un ou d'une Spécialiste de la gestion des eaux pour occuper un poste à temps plein de durée déterminée jusqu'en mars 2007. Le ou la spécialiste de la gestion des eaux administre et surveille l'élaboration de programmes d'études sur l'eau, la gestion de données et le réseau hydrométrique du Nunavut. Il fait cela avec le concours de la région des Territoires du Nord-Ouest du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, d'autres ministères gouvernementaux et d'organisations inuites. Le salaire annuel s'échelonnera entre **55 421,00 $ et 66 388,00 $** plus les primes d'affectation dans le Nord. **La date limite pour présenter les candidatures est le 26 septembre 2005**. Pour relever ce défi, il faut posséder un diplôme d'une université reconnue avec une spécialisation en biologie, en chimie, en géologie, en géographie physique, en sciences de l'environnement, en génie ou dans une autre discipline pertinente. Vos antécédents de travail comprennent de l'expérience en l'élaboration des propositions et des plans de travail et la gestion des programmes de recherche et de surveillance. De plus, vous avez une expérience en recourant à l'étalonnage, au montage et à l'entretien des équipements d'échantillonnage sur le terrain et à des logiciels informatiques spécialisés pour mener des travaux fructueux sur le terrain et préparer des rapports détaillés. La préférence sera accordée aux candidats à l'étape de la présélection qui possèdent de l'expérience de la planification et de la mise en œuvre de programmes d'études sur l'eau.

Spécialiste de la politique antipollution (programme d'équité en matière d'emploi)
Prière de mentionner le numéro de référence IAN92022CV09-N

Spécialiste de la politique antipollution
Prière de mentionner le numéro de référence IAN91977CV09-N

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) est actuellement à la recherche d'un ou d'une Spécialiste de la politique antipollution pour occuper un poste à temps plein de durée déterminée jusqu'en mars 2007. Le ou la spécialiste de la politique antipollution fournit des conseils d'expert et un soutien à la région du Nunavut sur les questions relatives à la pollution, les techniques antipollution et les procédés industriels visés par la Loi sur les eaux du Nunavut, la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Parmi les clients, mentionnons l'industrie, les gouvernements, les groupes autochtones, l'Office de eaux du Nunavut, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions et le grand public. Le salaire annuel s'échelonnera entre **55 421,00 $ et 66 388,00 $** plus les primes d'affectation dans le Nord. **La date limite pour présenter les candidatures est le 26 septembre 2005**. Pour relever ce défi, il faut posséder un diplôme d'une université reconnue, avec au minimum un baccalauréat en biologie, en chimie, en géologie, en sciences de l'environnement, en génie ou dans une discipline annexe. Vos antécédents de travail comprennent de l'expérience en procédant à des inspections sur place des sources de pollution nouvelles et existantes, et en surveillant la qualité de l'eau dans le milieu naturel ou humain. À l'étape de la présélection, la préférence sera accordée aux candidats qui ont l'expérience des rapports avec des entrepreneurs en tant que gestionnaires de projet pour les besoins de la réalisation d'études techniques et de l'examen et de la délivrance des permis.

Coordonnateur régional, région de Qikiqtani (programme d'équité en matière d'emploi)
Prière de mentionner le numéro de référence IAN92023CV09-N

Coordonnateur régional, région de Qikiqtani
Prière de mentionner le numéro de référence IAN91976CV09-N

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) engage actuellement un processus de recrutement en vue de doter un poste permanent à temps plein pour un Coordonnateur régional ou d'une Coordonnatrice régionale, région de Qikiqtani qui se joindra à l'équipe. La personne retenue doit soumettre des conseils et des recommandations d'ordre technique et réglementaire à l'Office des eaux du Nunavut, afin de l'aider à prendre des décisions sur la délivrance de licences et de permis. La personne retenue devra analyser la demande et les pièces justificatives et solliciter d'autres renseignements d'ordre général et technique si la demande n'en fait pas état. Il ou elle devra élaborer, identifier et gérer des études techniques et scientifiques et tenir lieu de responsable technique et scientifique. Le salaire annuel s'échelonnera entre **58 496,00 $ et 71 166,00 $** plus les primes d'affectation dans le Nord. **La date limite pour présenter les candidatures est le 26 septembre 2005**. Pour relever ce défi, il faut posséder un diplôme d'une université ou d'un collège reconnu ou combinaison acceptable d'études, de formation et (ou) d'expérience approuvée par la Commission de la fonction publique du Canada. De plus, vous avez de l'expérience en examinant et analysant les projets industriels et municipaux et leurs répercussions sur les ressources hydriques. De l'expérience dans la détermination des exigences réglementaires ayant trait à la gestion de l'eau dans le Nord et prodiguer des conseils à ce sujet est aussi requise.

Nota (toutes positions): La maîtrise de l'anglais est essentielle. Une liste de candidates et candidats qualifiés pourra être établie et utilisée pour servir à combler des postes similaires temporaires et/ou permanents. Vous devez être disposé(e) à vous soumettre et à passer avec succès une vérification approfondie de la fiabilité. Avant sa nomination, la personne retenue pourrait devoir remplir une déclaration de santé pour poste isolé.

Pour plus d'information sur ces postes et pour obtenir les modalités de candidature, visitez le site **http://emplois.jobs.gc.ca**, ou contactez la **Commission de la fonction publique du Canada**, **C.P. 1990**, **Iqaluit**, **NU**, **X0A 0H0**, **Tél.**: **1-867-979-2990**, **Télécopieur**: **1-867-979-2897** ou appelez la ligne **Infotel** au **1-800-645-5605** ou l'**ATS** au **1-800-532-9397**. Pour plus d'information au sujet de l'**AINC**, visitez notre site web au **http://www.inac-ainc.gc.ca.**

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est engagé à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.
This information is also available in English.

emplois.gc.ca — Canada



Photos : Batiste W. Foisy

Faire parler son corps

Batiste W. Foisy

Là, les gars, il faut qu'on se parle.

L'an dernier, à peu près à la même date, je suis allé prendre des photos pour les premières auditions de la compagnie de danse contemporaine Crazy Legs. Dans le gymnase de l'école N. J. MacPherson, il y avait beaucoup de talent et pas du tout de garçon.

Une des chorégraphe de Crazy Legs, Darha Philpot, m'avait confié être déçue. Pour une créatrice en danse, devoir se passer d'hommes c'est couper de moitié ses possibilités.

Dimanche dernier, Crazy Legs faisait encore des auditions. Encore à N. J. MacPherson. Le jour d'avant, j'ai croisé Darha qui m'a invité à venir prendre des photos. Encore.

Je lui ai demandé s'il y aurait des gars cette année. « J'espère », a-t-elle répondue. Il n'y en avait pas.

Écoutez, nous avons déjà la réputation de ne pas être capable de faire parler nos cœurs, y a-t-il quelqu'un assez *game* dans la salle pour montrer qu'on sait faire parler nos corps ?

Si vous êtes en forme et que vous êtes un peu souple, vous êtes un candidat. Darha m'a signalé que les personnes qui font des arts martiaux adorent la danse contemporaine, quand ils essayent.

Et puis, vous allez rencontrer des filles.

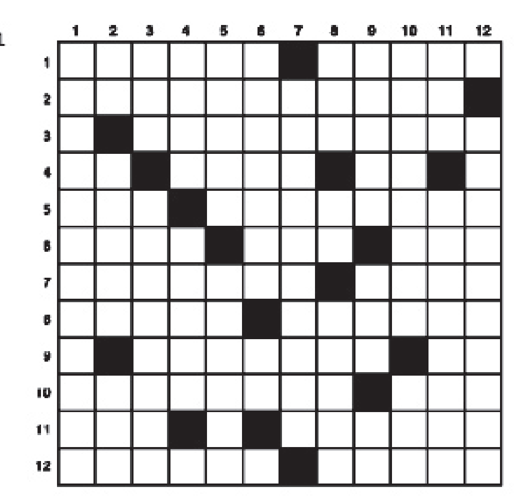
www.crazylegscontemporary.com





X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous



HORIZONTALEMENT

1- Plante herbacée très répandue. – Largement ouvert.
2- Inévitable.
3- Instrument de musique.
4- Doublée. – Substance aromatique. – Négation
5- Se déplacera. – Serai à la place d'honneur.
6- Constructions des oiseaux. – Solipède. – Clair.
7- Ragoût de mouton. – Ventilé.
8- Singe. – Colorer des couleurs de l'arc-en-ciel.
9- Le fait d'être un nègre. – Souri.
10- Qui est propre à l'usure. – Sigle anglais de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation.
11- Parcourue des yeux. – Clair, pur.
12- Entre les deux pneus. – Bonds.

VERTICALEMENT

1- Sonne comme un ensemble de clochettes.
2- Indéfini. – (Qu'il) sélectionnât. – Connus.
3- Type. – Arrivées par hasard.
4- Se transporta. – Assaisonner.
5- Massacrant. – Offre un bon repas.
6- Exprimerai par l'écriture. – Souri.
7- Ils sont près de l'âtre.
8- Exil. – Négation. – Foules de personnes qui se dirigent au même endroit.
9- Bois dur et noir. – Vent. – Sur le tambour.
10- Varies les cultures d'un champ. – Défunt.
11- Propre. – Donnerait de l'air.
12- Échapperions à.

